

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Van Ypersele De Strihou Joel ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quelques principes élémentaires de droit civil, public et administratif (les Institutions, la hiérarchie des normes, les notions de loi et les effets y associés, les principes de la responsabilité civile, les règles de preuve, les principes des contrats, etc.)</li> <li>2. Le contrat de louage d'ouvrage et les questions de responsabilité civile qui en découlent</li> <li>3. Quelques notions en droit des marchés publics de travaux et de service architectural</li> <li>4. Quelques notions en droit des biens immobiliers</li> <li>5. Quelques notions en droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire</li> </ol>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant d'identifier le cadre de sa mission d'architecte en matière de droit immobilier au sens large.</p> <p><b>AA spécifiques :</b></p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure d'identifier et comprendre la nature des principales contraintes juridiques qui s'imposent à tout projet immobilier et à adopter une attitude responsable vis-à-vis des différents intervenants de la construction (maître de l'ouvrage, entrepreneur, propriétaires voisins, autorités publiques, etc.)</p> <p><b>Contribution au référentiel AA :</b></p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de poser des choix engagés et d'adopter une attitude professionnelle en regard des compétences suivantes :</p> <p><b>Se constituer une culture architecturale</b></p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire</li> </ul> <p><b>Situer son action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses</li> </ul> <p><b>Mobiliser d'autres disciplines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, échanger et nourrir la réflexion architecturale</li> </ul> <p><b>Adopter une attitude professionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	3		
Master [120] en architecture/ TRN [Master International - en anglais]	ARCT2M	3		